

LA SENTINELLE DE THIBODAUX,

JOURNAL DU 8^{ME} DISTRICT SENATORIAL.

PRIX DU NUMERO:—DIX CENTS.

JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE DE THIBODAUX.

ABONNEMENT:—\$3.00 PAR AN

VOL. XII.

THIBODAUX, L^{NE}, SAMEDI 7 OCTOBRE 1876.

NO 10

Candidatures Democratiques ! 1876.

POUR PRESIDENT des Etats-Unis :
SAM'L J. TILDEN,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
THOS. A. HENDRICKS
DE L'INDIANA.

Electeurs Presidentiels :
Pour l'Etat en general.
JOHN MCENERY,
ROBERT C. WICKLIFFE,
1^{er} Dist.—Louis St. Martin.
Substitut.—Geo. W. Dupre.
2^{me} Dist.—J. F. Poche.
Substitut.—H. T. Lawler.
3^{me} Dist.—A. DeBlanc.
Substitut.—Clay Knobloch.
4^{me} Dist.—W. A. Seay.
Substitut.—J. G. White.
5^{me} Dist.—
6^{me} Dist.—K. O. Cross.
Substitut.—J. M. Morse.

TICKET D'ETAT

POUR GOUVERNEUR:
Gen. F. T. NICHOLLS,
D'ASSUMPTION.

POUR LIEUT.-GOUVERNEUR :
Hon. L. A. WILTZ,
D'ORLEANS.

POUR AVOCAT GENERAL :
H. N. OGDEN,
D'ORLEANS.

POUR SECRETAIRE D'ETAT :
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR :
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :
R. M. LUSHER,
D'ORLEANS.

POUR LE CONGRES—3^e District
JOS. ACKLEN,
DE ST. MARY.

Ticket de District

Pour Sénateur D'Etat :
I. D. MOORE,

Pour Juge de District :
LEWIS GUION,

Pour Avocat de District :
JOHN ILSLEY.

Ticket de Paroisse.

Legislature :
JOHN S. BILLIU,
OCTAVE HARANG,

Juge de Paroisse :
ARTHUR F. KNOBLOCH.

Greffier de Cour :
J. W. KNOBLOCH.

Recorder :
EMILE E. LEBLANC.

Sheriff :
LOVINCY A. WEBRE.

Coroner :
JOHN C. RAGAN.

Membres du Jury de Police :

1st Ward..... H. BERNARD
2^d "..... S. T. GRISMORE
3^d "..... FELIX GRENIER
4th "..... J. V. KNOBLOCH
5th "..... F. PARRA

Juges de Paix :

1^{er} Ward..... H. CLEMENT
2^e "..... P. E. LORIO
3^e "..... J. ROGERS
4^e "..... O. C. LEBLANC
5^e "..... W. S. V. O. MORRIS
6^e "..... C. J. BARKER
7^e "..... O. W. ADAMS
8^e "..... C. DELATTE
9^e "..... JACKSON ELFBERT
10^e "..... A. LAFOREST
11^e "..... F. H. PERKINS
12^e "..... T. J. JOHNSON
13^e "..... A. J. MATHERNE
14^e "..... H. POCHÉ
15^e "..... OMER SAVOIE
16^e "..... MICHEL ADAM

Constables :

1^{er} Ward..... S. MORVANT
2^e "..... J. N. WRIGHT
3^e "..... J. AUSLET
4^e "..... LEO BERGERON
5^e "..... T. PERTUIT
6^e "..... O. BARRIOS
7^e "..... TAYLOR ADAMS
8^e "..... A. HEBERT
9^e "..... S. ONCAL
10^e "..... T. ZEBINGUE
11^e "..... W. H. FOLSE
12^e "..... P. DUFRENE
13^e "..... GEO. KNIGHT
14^e "..... OZEME SAVOIE
15^e "..... W. LEDET

Pour Juge de District.

Au peuple du 5^{eme} District Judiciaire.
Je suis candidat pour la réélection à la place de Juge de District.

Convaincu d'avoir fait tous mes efforts dans le passé pour remplir l'office avec justice et impartialité, je soumetts l'avenir entre vos mains, sans courir la nomination d'aucun parti politique ou coterie personnelle.

TAYLOR BEATTIE.
Thibodaux, 23 Juin, 1876.

Comité Executif de Paroisse du parti Democrat Conservateur.

Capt. H. H. Michelet..... Président.
John S. Billiu..... Secrétaire.
Paul Autin.....
Octave Harang.....
James Moran.....
Marcelin Forest.....
Edward Meguel.....
Merville Rome.....
C. C. Williams.....
Thos. J. Johnson.....
J. S. Perkins.....
Clay Knobloch.....

Sous-Comité Executif.

Capt. H. H. Michelet..... Président.
John S. Billiu..... Secrétaire.
Clay Knobloch.....
Cléophas Lagarde.....
Ernest Rogers.....

Informations Locales.

—N'oubliez pas de vous faire enregistrer.

THIBODAUX FIRE CO. No. 1.
Exercices de cette vielle et excellente Compagnie demain matin. Les vétérans du Fire Department sont priés d'être exacts.

LE RIZ.—Le battage du riz marche rondement. On entend de tous côtés dans la campagne le sifflet aigu des batteuses à vapeurs. Chacun profite du beau temps pour se débarrasser de cet ouvrage.

GELEES BLANCHES.—Lundi et mardi de cette semaine les personnes matinales ont pu constater de légères gelées blanches.

Elles ont été inoffensives et les plantes les plus délicates ne paraissent pas en avoir souffert.

FETE A STE. MARIE.—C'est aujourd'hui que commence la foire au profit de l'Eglise Ste. Marie. Demain le petit steamer *Bertha Brunner* sous le commandement de son galant et populaire Capt. Joe. Dalfères, prendra les passagers de Thibodaux et de la côte et les transportera à Ste. Marie, à temps pour assister à la cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle Eglise et les ramènera le même soir après la fête pour la modique somme de 50 cents aller et retour.

Les passagers et les jeunes gens en particulier, sont prévenus qu'aucune danse ne sera permise à bord ni en allant ni en revenant. L'exiguité du bateau et les convalescences ne le permettent pas.

DE RETOUR.—Le major S. T. Grisamore, après deux mois d'absence qu'il a employé à visiter ses parents et amis de l'Indiana est de retour parmi nous. Dans son excursion il a visité Louisville, Chicago, les Chutes du Niagara, la rivière Hudson, New York, Boston et Philadelphie, la grande exposition, la Pensylvanie, patrie de ses ancêtres, Baltimore, Washington et Richmond. Il prétend que ce voyage l'a rajourné de dix ans. Si son calcul est exact, nous craignons fort de voir l'année prochaine tous nos vieux célibataires prendre leur vol pour ces bienheureuses contrées. Après le coup les jeunes gens feront bien de se méfier de la concurrence.

Le major Cléophas Lagarde et Ellis Breaud qui eux aussi ont été visiter l'exposition du centenaire, les Chutes du Niagara, New York et la rivière Hudson, sont également de retour, et très satisfaits de leur agréable excursion.

CHANGEMENT DANS LE BUREAU D'ENREGISTREMENT.—Le Gov. Kellogg, sur la demande et les instances du comité républicain de Lafourche a nommé M. A. Ledet, Supervisor à la place de A. Panalle et W. A. Yates commis en remplacement de H. Mézières.

Ce tripatage est un mauvais pronostic sur les agissements calés des radicaux. Mr. Panalle, qui est un jeune homme estimé de tout le monde et qui, nous le croyons sincèrement s'acquittait impartialement et honnêtement de ses devoirs ne pouvait convenir à des gens qui ne se soutiennent que par la fraude et la corruption.

La confiance en son honnêteté manifestée par les démocrates à son égard est la cause directe de son déplacement. En se retirant de son poste Mr. Panalle emporte avec lui l'estime et la considération générale. Nous sommes à croire que son successeur méritera les mêmes compliments.

SECHERESSE.—Les marchands et les ménagères demandent la pluie à grands cris, les premiers pour abattre la poussière qui déteriorie leurs marchandises, les seconds pour remplir les citernes qui sont toutes ébarovées comme disait notre grand'mère.

NOMINATION REPUBLICAINES.—La convention républicaine s'est enfin décidée à faire connaître les noms de ses élus. Pour la législature ; C. Gaudé et Henry Grimes Juge de Paroisse ; A. Knobloch, candidat choisi déjà par le parti démocrate, pour Greffier ; A. Rovira, Sheriff ; William Wilton, Recorder ; J. L. Commeaux, Coroner ; L. Cherami.

Pour le Juri de Police ; 1^{er} Ward, Charles Brown, 2^e L. F. Schneider, 3^e Sheldon Bazile, 4^e Déterville Forret, 5^e Salvador Galiano.

Si ce ticket était élu, ce dont Dieu nous préserve, les propriétaires feraient bien d'aller demander l'hospitalité au roi du Dahomey, ils perdraient peu au change, ils peuvent en être sur, allons Messieurs ! Chapeau bas ! Laissez passer l'honorable cortège des régents blancs et des noirs incompréhensibles ! à eux l'honneur de sauver le pays !!!

LOGIQUE RADICALE.—L'ex-cuse donnée pour le renvoi du Supervisor Paualle, est celle-ci : Il est démis de ses fonctions pour avoir déposé son livre chez le Capt. Michelet. Nous tenons à rectifier cette assertion, ce n'est pas le Supervisor Paualle qui a déposé son livre chez Mr. Michelet, c'est son clerk Mr. White, juste le temps de se procurer la clef d'un office de la Maison de Cour, quinze minutes environ. Nous estimons qu'il était en tout cas, dans des mains aussi respectables que celles de Mr. Gustave Boudreaux, ou le nouveau Supervisor le dépose chaque soir. Donc Messieurs votre excuse est mauvaise, vous l'avez renvoyé parce qu'il n'a pas voulu suivre l'ordre qu'un de vos chefs lui avait donné d'enregistrer les jeunes nègres adoussous de 21 ans... Connu !!!

L'OSTREA CÉDULIS.—En langage vulgaire les huîtres, commencent à faire leur apparition sur le marché, elle reviennent avec les mois qui ont un R, dans leur nom. Il y a peu d'animaux comestibles qui se multiplient autant que ceux de cette famille. L'huître est hermaphrodite, et chaque pond de cinquante à soixante mille œufs par an, ces œufs munis de cils vibratiles, à peine éclos, vont en nageant s'établir sur des bancs d'huîtres déjà constitués, sur des roches, ou tout autre objet résistant. Dans les baies ils fixent souvent leur demeure sur les racines des abrisseaux qui y croissent.

Le commerce des huîtres a plus d'importance qu'on ne le pense généralement, dans notre petite ville il s'en fait relativement une énorme consommation et cette industrie occupe beaucoup d'habitants du bas de Lafourche, c'est pour eux une source inépuisable de revenus et c'est avec plaisir que les gourmets guettent sur la levée l'arrivée de ceux d'entre eux qui sont connus pour nous apporter les plus délicates et les plus salées, ce mouvement donne en outre lieu à des transactions commerciales assez importantes, tous les pêcheurs s'approvisionnant à Thibodaux après la vente de leur chargement.

Chaque saison voit s'ouvrir divers établissements sous le nom de *Poste*, où se débitent les huîtres en coquilles crues ou cuites, en toute sance.

Le premier ouvert cette année, a été celui de Mr. James Frost, attentant à son établissement, le "Court House Coffee-House", le second, rue du Maine, a pris le nom de *Restaurant des Quatre Saisons*, titre un peu ambitieux, attendu que ces établissements ne durent ordinairement que quel que mois, et que les produits d'une seule saison, les huîtres, mais le nom ne tire pas à conséquence, ce que les amateurs recherchent avant tout, c'est la bonté et la qualité des produits la propreté de l'établissement, sous ces divers rapports, ces deux postes peuvent supporter la comparaison avec beaucoup d'établissements très renommés du même genre.

Les huîtres viennent de faire leur réapparition sur le marché ; nous croirions manquer à un devoir sacré en ne rééditant pas l'aveu de traditionnelle.

Un jeune goumeux est assis dans un restaurant.

Au moment où le garçon lui apporte une belle douzaine d'huîtres bien grasses et appétissantes, passe un ami du dîner qui lui demande :

—Tiens ! tu n'as donc pas peur de mourir dans l'année ?
—Pourquoi ça ?
—N'êtes-vous pas treize à table.

Les Finances de la Paroisse sous la direction du Juri de Police Radical.

Nous avons reçu des paroisses Assumption, Terrebonne et Lafourche, nombre de demandes du numéro 6 de notre série, traitant la question financière de la paroisse Lafourche.

Notre édition étant épuisée, nous nous exprimons de rééditer ce même article dans le numéro de ce jour, afin de donner satisfaction aux demandants :

LAFOURCHE 9 Sept., 1876.

Nous publions pour l'instruction de nos concitoyens de Lafourche et particulièrement pour le petit nombre d'entre eux qui ont un faible pour le gouvernement radical, un aperçu de la manière dont ils ont manipulé les deniers du peuple du 1^{er} décembre 1873 au 31 décembre 1874.

Feu S. Navarre, Trésorier avait audité des warrants et certificats pour une somme de \$7458 46. Somme qui pouvait être payée facilement, avec le revenu de la paroisse puisqu'il été dû à cette époque \$9844 55 pour taxes de paroisse et \$992 97 pour licences. Mais à cause du procès pendant entre les deux Juri de Police, une injonction avait été prise défendant au Collecteur des taxes de ne faire aucun versement entre les mains du Trésorier.

Le 24 décembre 1873 le Juri radical ayant gagné d'être installé au lieu et place de celui que le peuple avait loyalement élu, entre en fonction et commence cette série de gaspillage dont la paroisse se ressentira longtemps.

Voici maintenant les chiffres, tels qu'ils sont pris sur les livres du Trésorier, et que chacun peut examiner.

De ce jour—24 décembre 1873, au 31 décembre 1874, dans l'espace d'un an et sept jours, ces messieurs ont dépensé..... \$32,641 09

Si nous ajoutons à cette somme l'émission précédente de l'ancien Juri de Police, soit..... 7,458 46

nous trouvons que la dette s'élève en total à la somme de..... \$40,099 55

Les recettes pour cette même période de temps ayant été de..... 26,665 78

Ils ont laissé en cédant la place au Juri de Police démocrate une balance due de..... \$13,433 77

C'est avec ce fardeau sur les épaules que le Juri de Police actuel est entré en fonction. Dans l'espace de 18 mois il a rédnit la vieille dette d'environ \$3,500 00. Neuf mille piastres de taxes arriérées sont dues, en continuant le même système d'amortissement il est indubitable que dans quatre ans au plus, elle sera finalement payée.

La dette courante est d'environ cinq mille piastres, deux mille cinq cents piastres pourront encore être dépensées et payées facilement avec les recettes de l'exercice courant, c'est-à-dire d'ici au 31 décembre 1876.

Il résulte de cette aperçu que les démocrates avec des recettes plus faibles que celles perçues par les radicaux ont diminué sensiblement la dette dont ils ont hérité de ces derniers et ont en outre rédnit les dépenses de telle sorte que les recettes de l'année seront suffisantes pour les équilibrer.

Une seule exemple est nécessaire pour démontrer au public comment ces messieurs ont entendu leurs petites affaires :

Cinq membres composaient le Juri de Police. Ce sont : MM. Bazile Sheldon, Evans Edward, Salvador Galiano, Louis Langman et Stafford Westley. Langman ayant été nommé Trésorier fut remplacé par H. Franklin.

Les secrétaires du Juri ont été pendant ce même temps MM. H. Franklin, L. Jolissaint et B. A. Curtis.

Voici les montants qu'ils se sont alloués, toujours pour un an et six jours :

Bazile Sheldon..... \$190 00
Evans Edward..... 165 00
Salvador Galiano..... 185 00
Stafford Westley..... 185 00
L. Langman..... 30 00

H. Franklin..... 146 00
Total perçu..... \$901 55

Pour les Secrétaires :
H. Franklin..... 75 00
B. A. Curtis..... 332 76
L. Jolissaint..... 43 31

Total perçu..... \$1352 63
Les cinq membres démocrates sont MM. S. T. Grisamore, Ernest Rogers, Harmonie Bernard, Oscar Lépine et G. Léonard.

Montant total perçu pour ces cinq membres pour un an..... \$185 00
L. S. Allain Sec. un an..... 200 00

Total..... \$385 00

C'est donc un petit item de \$867 63 que nous avons payé pour avoir l'honneur d'être administré par ces messieurs.

Mais ce n'est pas tout. Sous le shériff Chas. Nicols une somme de \$672 87 a été dépensée pour payer des gardiens de la geôle, ce qui n'a pas empêché les prisonniers de se sauver quant même.

Aucune somme n'a été allouée au Capt. L. A. Webre, pour le même objet et s'il a en une ou deux circonstances employé des gardiens, c'est à ses propres frais.

Sous Nichols \$695 18 ont été dépensées pour réparations à la prison, et lorsqu'elle a été remise au Capt. Webre, elle était dans un état de ruine et de saleté impossible à décrire. Les poutres couvraient le plancher et les murs, en marchant on attendait le cric-crac de ceux que l'on écrasait. Un pauvre vieux nègre nommé Pleasant alias Jefferson, prisonnier, était tellement mangé par la vermine que son corps n'était qu'une plaie hideuse. Le Capt. Webre le voyant dans cette état le fit sortir et le renvoya parmi les siens, mais il était trop tard, il mourut quelques jours après.

Un jeune homme, un blanc, renfermé à la geôle, pour cause de folie, était tellement convert de vermine, qu'il n'eut pas vécu un mois de plus sans les prompts secours qui lui furent prodigués par le Capt. Webre.

Pour la Maison de Cour une somme de \$423 25 a été dépensée par ce même Juri de Police radical, et cependant elle a été livrée à la nouvelle administration dans un état déplorable, nécessitant une dépense aussi élevée pour la remettre dans un état convenable.

Nous n'en finirions pas si nous voulions relever toutes les extravagances d'une administration incapable et ignorante. Et dire que certains hommes qui se disent honnêtes, donnent leur appui à ce parti. Cela se comprend jusqu'à un certain point pour ceux qui aspirent aux places ; pour ces gens là, tous les moyens sont bons, mais quelle estime peuvent ils espérer de la partie saine et intelligente de la population, aucune sans doute. Ce qu'ils espèrent, ce qu'ils veulent, c'est une place qui puisse les dédommager largement, par n'importe quels moyens du sacrifice volontaire qu'il font de leur honneur et de leur respectabilité. Ce sont des ambitieux auxquels tous les moyens sont bons pour s'élever au faite des dignités dont ils sont indignes, qui se font un marche-pied de la sottise humaine, ou des déclassés, des paresseux, de bons à rien, qui incapables d'un travail quelconque, veulent vivre plantureusement aux dépens des imbéciles qui les supportent.

Quel est le bilan du parti radical, non seulement dans notre centre, mais par toute l'Union ? Taxes écrasantes dont la meilleure partie n'arrive pas jusque dans les coffres du trésor, vol partant, c'est par millions que se chiffrent les détournements des deniers publics, destruction du crédit de l'Etat, de celui des corporations, souffrances du travailleur, ruine du petit propriétaire, grève partout, l'union allant à pas de géant à la banqueroute et tout cela pour maintenir au pouvoir une classe d'hommes sans principes, qui ne cherchent qu'à satisfaire leur stérile passion pour le veau d'or, pour le Dieu Dollar ! arriérés donc ! fils dégénérés de la grande Amérique, faites place à des hommes nouveaux et si ceux-ci ne nous rendent pas cette prospérité sans limites que ce riche pays est en droit de réclamer, nous les combattons comme nous vous combattons aujourd'hui, mais alors, ou alors, il faudra jeter un lindeuil sur la grande République car elle aura vécu.

Cet article était écrit et publié le 9 septembre, depuis cette époque la convention radicale de paroisse s'est réunie et a fait les nominations suivantes pour le Juri de Police :

1^{er} Ward..... Charles Brown c.
2^e "..... L. F. Schneider b.
3^e "..... Seldon Bazile c.
4^e "..... Déterville Forest b.
5^e "..... Salvador Galiano b.

deux blancs, un blond, deux noirs, l'équilibre est parfait.

Il y a des gens sérieux qui croient que le Juri de Police doit se composer d'hommes compétents, responsables, intelligents, mais il y en a aussi qui n'ont pas l'air de s'en douter le moins du monde. Il est vrai que ces messieurs ne doutent de rien, croient tout savoir, tout pouvoir. D'ailleurs ils pourront passer 8 jours en séance chaque session, à cinq piastres par jour, appeler des sessions spéciales entre les sessions régulières et faire d'une place honnifique une vache à greenbacks.

Galiano et Sheldon qui ont déjà mis la main à la pâte, savent par expérience comment on s'y prend. M'est avis pourtant que vous pourriez bien vous tromper dans vos calculs. Qui vivra verra... Ecoutez le coq chanter !!

Right About.

Si vous voulez savoir de quel côté souffle le vent, lisez la lettre suivante, adressée à l'Abelle de la Nouvelle Orléans par le Capt. Sternberg. Les commentaires sont inutiles.

BUREAU DU LAFOURCHE REPUBLICAN
Thibodaux, La., 25 sept. 1876.
M. le rédacteur,

Je crois que ma carrière passée, comme Républicain-Allemand, comme officier de l'Union et comme officier de cet Etat, m'autorise à vous parler de publie, dans votre journal, quelques lignes à l'égard de la prochaine campagne électorale.

Presque sept ans de fidèles services dans l'armée, aussi bien qu'une adhésion fidèle aux principes de mon parti, me donnent le droit de discussion.

Tandis que je ne suis point du tout convaincu que le parti national républicain ne puisse s'améliorer et se réformer et que pour cela je ne fais pas d'opposition à ses candidats, mon expérience des dernières dix ans me montre, que dans le Sud, particulièrement dans la Louisiane, il n'y a point de parti républicain digne du nom.

Après avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir pour amener dans mon parti des éléments meilleurs, la scandaleuse convention du théâtre St. Charles m'a convaincu de l'inutilité de mes efforts.

Pour ne pas nuire à mes amis républicains dans leur ticket local, j'ai consenti à mettre ce fameux ticket d'Etat à la tête des colonnes du *Lafourche Republican* mais comme ces derniers ne sont pas devenus meilleurs je ne vois pas pourquoi je garderais plus longtemps le silence—quand je pense pouvoir faire quelque bien en m'expliquant publiquement.

Les faits m'ont convaincu, qu'en raison de l'impuissance complète du parti à se réformer, tous ceux qui représentent l'intelligence, la propriété foncière et les capitaux, toute la classe commerçante, se sont tenus éloignés, et voilà justement pourquoi nous n'avons pu obtenir jusqu'à présent l'immigration et le capital dont nous avons absolument besoin pour le développement de nos ressources.

Il n'est certainement pas d'objections personnelles à M. Packard le candidat de mon parti, qui a toujours traité en ami. Je suis même tenté à faire croire notre propre gouvernement actuel, qui déclare, que M. Packard sera un excellent gouverneur conservateur—cependant les circonstances prouvent que M. Packard pas plus que ses prédécesseurs, ne pourra réussir à gagner la confiance des classes possédantes, et sans cela—nada.

Je crois que l'élection du ticket Packard-Antoine n'aboutira qu'à une prolongation de quatre ans, dans notre état actuel, et n'importe quel Louisianais sensé ne peut nier que l'effet ne pourra être que la ruine.

Je crois, que c'est le devoir de tout citoyen patriote de supporter le ticket Nichols-Wiltz et, dans cette campagne, je ferai de mon mieux à cet égard.

Je connais le général Nichols depuis dix ans, et je sais qu'il fera ce à dit.

Respectueusement,
FRANCIS STERNBERG,
late Capt. Bvt. Maj. Vols.

VOTANTS ATTENTION !

L'attention des votants de la paroisse Lafourche est demandée à l'égard de l'enregistrement.

Ce bureau actuellement ouvert à Thibodaux restera en opération dans cette place jusqu'au 9 septembre inclusivement.

Du 12 au 13 septembre inclusivement, chez Laurant Chérani.

Les 14 et 15 septembre à la résidence de Clark Head.

Le 16 septembre chez L. Lerille.

Les 18 et 19 sept. à Lockport.

Le 20 et 21 sept à la Vacherie.

Les 22 et 23 septembre, au magasin de A. Cugno.

Les 25 et 26 septembre, au magasin de Bibolet.

Les 27 et 28 septembre, au magasin de Lemuel Thibodaux.

Les 29 et 30 septembre, à la Maison de Cour, à Thibodaux.

Les 2 et 3 octobre, chez Johnson, Chackbay, au pont du grand Bayou.

Les 4 et 5 octobre, au magasin d'Abel Lasseigne.

Les 6 et 7 octobre, au magasin d'Hilaire Clément.

A Thibodaux du 9 au 28 oct.

Les certificats de 1874 sont valables, ceux qui ont perdu le leur peuvent obtenir un duplicata. Les jeunes gens ayant atteint l'âge de 21 ans peuvent se faire enregistrer.

Dans une auberge du midi :
L'hôtelier, à un voyageur qui est arrivé la veille :

—Vous fumez, monsieur ?
—Sans doute.
—Ce n'est pas possible, monsieur !
—Pourquoi donc ?
—Parce que ça chasse les punaises de votre chambre dans celle d'à côté, et ce n'est pas juste !

Avis.

Nous croyons devoir informer le public en général et les Candidats en particulier que tous les avis de candidature doivent être payés à l'avance. Le prix est de \$15.00 en Anglais et en Français, et de \$10.00 dans l'une de ces deux langues.

Avis.

En vertu d'un acte dûment enregistré le Sieur Pierre Méduse a acquis le droit de faire remuer tous les comptes dus à feu Bernard Rossignol, et d'en donner bonne et valable quittance. En conséquence les débiteurs du dit Rossignol sont priés de se présenter chez le dit Méduse d'ici au 25 septembre au plus tard, pour payer leur compte ou prendre acte des arrangements nécessaires pour éviter des désagréments et du trouble. PIERRE MEDUSE.

LEON MEDAL,

Confiseur,
No. 93... Rue de la Vieille Levée... No. 93
NEW ORLEANS.

Candis, Confitures et Pâtisseries
Chocolats, Fruits Confits, Sirops, Gelees, Dragées, Bonbons assortis.

Grand assortiment de BOITES A SUIVRE PRISE au tout genre.

AGENCE DE FEUX D'ARTIFICE.</